

# PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES MENACES ET VIOLENCES FAITES AUX ÉLUS

Réunion des élus à Gimont le Vendredi 29 septembre 2023







Liberté Égalité Fraternité

Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité



Egalité Fraternité - Mieux comprendre → Récolter et fiabiliser les données (nomenclature centre de veille-FSI)

- Conforter le pilotage interministériel DGGN-DGPN-PP-CIPDR-SSMSI-DGCL ANCT-Ministère de la justice - Ecrire le rapport annuel (Documenter / analyser)

CALAE

- Coordonner la réponse opérationnelle
   Assurer le suivi des mesures individuelles
- -Vérifier la mise en place locale des mesures adaptées
  - Provoquer un choc civique

## PLAN NATIONAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES AUX ELUS

4 axes / 12 mesures / 5 millions d'euros

#### COMMUNICATION

- Préfectures
- Association d'élus (groupe de travail)
- FSI et polices municipales
- parlementaires
- Déplacements
- Réalisation flyer et plaquette
- présence congrès d'élus
- Formation et sensibilisation des élus

#### MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉLUS

#### Mesures 1 à 3

- Renforcement de la protection fonctionnelle
- Dispositif d'appui psychologique
- Prise en charge des frais de procédure et assurance

#### MIEUX PROTÉGER LES ÉLUS

#### Mesures 4 à 6

- Mesures de protection physique
- Mesures de sécurisation ponctuelle des locaux
- Renforcement de la vidéosurveillance

#### MIEUX SANCTIONNER LES AGRESSEURS

#### Mesures 7 à 9

- Renforcer les sanctions pénales
- Raccourcir les délais d'enquête et de jugement
- Mieux informer les élus du traitement judiciaire

## MIEUX COMMUNIQUER ENTRE LA JUSTICE

#### Mesures 10 à 12

- Élaborer un protocole entre associations de maires et procureur de la République
- Mise en place de formations croisées
- Facilitation de la communication du Procureur envers les élus locaux

#### **PACK SECURITE**

- Référents atteintes élus (3400) PN-GN
- Evaluation de la menace en préfecture
  - Dispositif alarme élus
- PHAROS atteintes cyber
- Prise de plainte en mobilité
- Sessions de sensibilisation et gestion des incivilités



## PACK SÉCURITÉ DES ÉLUS





« Atteintes aux élus » : chaque maire a | « Atteintes aux élus » : Les élus ont un un contact régulier avec le commandant contact régulier avec le Directeur de brigade pour sa commune, dispose de ses coordonnées

Dispositif « Alarme élu » : permet à chaque élu qui le souhaite d'être inscrit dans le module SIP - BDSP et de bénéficier d'un traitement rapide de ses appels au 17 et d'une vigilance renforcée de la part des services

Mise en place du réseau référents Mise en place du réseau référents Départemental de la Sécurité Publique et possèdent son numéro de portable.

> Dispositif « Alarme élu » : La DDSP 32 a diffusé des instructions pour une prise en charge rapide des élus.

Le déploiement futur du logiciel Pégase viendra renforcer les mesures existantes.



## PACK SÉCURITÉ DES ÉLUS





domicile ou à la mairie pour recevoir la plainte de l'élu

Sensibilisation à la gestion **incivilités**: mise en place de formation d'adopter le bon positionnement face à des situations tendues

M.A.I.R.E.S.: diffusion d'une aide à la décision destinée aux élus confrontés à une situation susceptible de les exposer (Motif - Acteurs - Instant - Risques -**Environnement - Solution)** 

Prise de plainte en mobilité : les | Prise de plainte en mobilité : les policiers gendarmes peuvent se déplacer au ont la capacité opérationnelle de procéder aux premiers actes d'enquêtes (plaintes, auditions) hors les murs.

des Sensibilisation à la gestion incivilités : référent sûreté Le destinée aux élus pour leur permettre accompagné du FTSI ont procédé à plusieurs sensibilisations au profit des élus dans le cadre de la gestion de situations à risque.



## SECNOTING CEND 20.24

## NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



Élu(e)s, vous êtes sollicité(e)s : ces questions vous permettront d'éviter de vous exposer

Motif	<ul> <li>Pourquoi m'appelle-t-on?</li> <li>Est-ce sur fond de violence?</li> <li>Cela rentre t-il dans le cadre de mes prérogatives?</li> </ul>	☐ Renseignement ou conseil☐ Non☐ Oui	☐ Contestation d'une situation/ décision ou problème social ☐ Je ne sais pas ☐ Je ne suis pas sûr(e)	☐ Demande d'intervention ou appel à l'aide sur une situation qui se tend☐ Oui☐ Non
Acteurs	<ul><li>S'agit-il d'un ou plusieurs individus ?</li><li>Sont-ils connus ?</li></ul>	☐ Un seul individu calme ☐ Oui, je les connais favorablement	☐ Un individu énervé / un petit groupe ☐ Je n'ai jamais entendu parlé d'eux	☐ Un individu très excité / groupe vindicatif ☐ Oui, défavora blement
nstant	Quand suis-je sollicité (jour/nuit) ?     L'appel présente-t-il un caractère d'urgence ?	☐ De jour ☐ Non	☐ En soirée ☐ Je ne sais pas	☐ De nuit ☐ Oui
Risques	<ul> <li>Les individus sont-ils potentiellement</li> <li>armés/violents?</li> <li>alcoolisés et/ou sous stupéfiants?</li> <li>détenteurs d'un animal dangereux?</li> </ul>	□ Non □ Non □ Non	☐ Je ne sais pas ☐ Je ne sais pas ☐ Je ne sais pas	□ Oui □ Oui □ Oui
Environnement	<ul> <li>Le lieu est-il isolé ou fréquenté?</li> <li>Présente t-il une sensibilité particulière?</li> <li>S'agit-il d'un milieu ouvert ou fermé?</li> </ul>	☐ Fréquenté par un public non hostile ☐ Non ☐ Ouvert	☐ Isolé sans possibilité de renforts immédiats ☐ Je ne sais pas ☐ Ouvert mais en milieu hostile	☐ Fréquenté mais hostile ou isolé ☐ Oui (quartiers ou sites sensibles) ☐ Fermé (hors individu connu et calme)

Solution

Je n'ai que du VERT: j'interviens en sécurité, de préférence accompagné.
J'ai une majorité de VERT et jusqu'à trois ORANGE: j'interviens accompagné et je préviens la Gendarmerie de mon intervention.
J'ai plus de trois ORANGE et pas de rouge: j'appelle la Gendarmerie pour demander conseil avant d'intervenir.
J'ai au moins un ROUGE: j'appelle la Gendarmerie et je n'interviens pas.

Une hésitation, un doute ? Faites le 17 Paraman illam manan bilan sa Chara a manadama



## ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS





Mise en place de l'application Gend'élus : Mise en place de l'application masécurité : en accessible via les téléphones portables, elle offre complément de l'application «ma sécurité» le un accès à un ensemble de fiches réflexes et de Directeur Départemental entretient un lien étroit conseils, ainsi qu'à un Tchat destiné aux élus de confiance permettant aux élus d'obtenir en (complémentaire de Ma Sécurité)

direct des conseils personnalisés en cas de problématiques.

Protocole relatif au traitement des infractions et atteintes faites aux élus signé en juillet 2023 sous l'égide du procureur général d'Agen avec l'AMF 32, 46 et 47 l'AMRF, les parquets de la CA, la gendarmerie et la police nationales : renforcer les liens et échanges, soutenir les élus victimes, accélérer le traitement des plaintes et recenser les faits commis et réponses apportées.



# UN ACCOMPAGNEMENT QUI FAIT SES PREUVES



Un élu déposait plainte pour usurpation d'identité, de fonction et tentative d'accès frauduleux dans la messagerie électronique. Le lien Police – Elu permettait au service, après une enquête minutieuse d'identifier et d'appréhender l'auteur des faits.

Dans le cadre de dégradations au domicile de l'élu, ce dernier faisait appel aux services de police. Les constatations d'usage et une enquête judiciaire était immédiatement entrepris. Les enquêteurs de la PJ locale étaient saisis.

Lors des manifestations les permanences des élus ainsi que les locaux appartenant à la mairie font l'objet d'une protection particulière par les forces de l'ordre. Aucune dégradation d'importance n'a été constatée depuis la mise en place de ce dispositif.



### POINTS D'ATTENTION





Les cambriolages : recrudescence des cambriolages dans le Gers depuis quelques semaines (+2,5 % à la fin août) — Renforcement des capacités d'investigations (BR/BDRIJ-CIC) et de la présence sur le terrain (réserve) — Mettre à profit les dispositifs de prévention (OTV, participation citoyenne...)

Les violences intrafamiliales : ce contentieux est prioritaire. Le nombre de victimes continue de progresser régulièrement (+32% /2022).

La présence de voie publique : hausse de la PVP de la gendarmerie sur le département (tx : 44,7 %, +3,9 points / 2022)

Les cambriolages : la Police nationale est particulièrement investie dans la lutte contre toutes les atteintes aux biens. Les faits de cambriolage sont donc traités avec une attention toute particulière. Les dispositifs de prévention (OTV, Groupe de Partenariat Opérationnel...) et d'investigations ont été renforcés afin de lutter efficacement contre ce type de délinquance.

**Les violences intrafamiliales :** cette problématique reste une priorité pour nos services. Le nombre de victimes (55 au 1<sup>er</sup> semestre 2023) est stable par rapport à 2022.

Les policiers ont été particulièrement formés afin d'améliorer l'accueil des victimes (TAC) et le traitement des procédures judiciaires.